



**Intitulé : PROCEDURE D'ADMISSION EN DISPOSITIF ITEP**

**Dimension(s) M.A.T.E.O : PARTICIPATIVE**

**Mots-clés associés : Co-construction – Alliance – Partenariat – Adaptation -Besoins - Famille**

### Contexte et présentation synthétique

*Description synthétique de la pratique ou de l'expérience que vous souhaitez faire partager*

*Les étapes principales*



L'accueil d'un jeune au sein du dispositif ITEP est une étape essentielle dans le processus de construction de la prise en charge mais aussi de la construction de la confiance avec la famille et le jeune.

**La première étape** consiste à rencontrer le jeune et sa famille. Le chef de service et un psychologue sont chargés de réaliser cette première phase d'interconnaissance : qui nous sommes ? Quelle est notre mission ? Qui est votre enfant ? Quelles sont ses potentialités et ses difficultés ? Mais aussi et surtout quelles sont vos attentes ?

A l'issue de cette première rencontre et après réflexion, **la famille formule par écrit** son souhait de poursuivre la démarche d'admission auprès de la directrice (la référence à ce courrier est citée dans le contrat de séjour)

Cette demande formalisée nous légitime à **aller rencontrer, avec la famille et le jeune, l'équipe pédagogique de l'école ou du collège** de l'enfant.

#### Deuxième étape

Cette rencontre vise à définir les modalités d'accompagnement avec l'éclairage des enseignants. La place et le rôle du DITEP sont, au besoin, explicités aux partenaires. Cette seconde étape est assurée par l'éducateur d'accueil du jeune et le chef de service pédagogique du DITEP A l'issue de cette étape, un emploi du temps est construit et proposé à la famille à l'occasion du contrat de séjour.

### Bénéfices constatés et prospectives

*Description des atouts et évolutions observés*



Cette procédure d'admission permet :

- D'offrir à la famille le temps de la réflexion et de l'appropriation de la demande
- La co-construction de la prise en charge avec la famille : l'accompagnement par le DITEP vient soutenir le projet du jeune et de sa famille dans une visée inclusive.
- La confiance se construit à la fois avec la famille mais aussi avec les partenaires.
- Le référent éducatif est associé au processus d'admission. Cette rencontre facilite la construction du lien et permet de préparer l'arrivée du jeune notamment au travers de la préparation d'un emploi du temps qui sera annexé au contrat de séjour.

### Contacts et références pour information et réutilisation



#### Equipe de direction du DITEP

Thérèse LYON, Directrice [direction@legrezan.fr](mailto:direction@legrezan.fr)

Xavier ALMELA, Anne Gaëlle HENRIOT, Monique GODIN, chefs de service (06 64 57 06 76/  
[cs2@legrezan.fr](mailto:cs2@legrezan.fr))

### Document(s) témoin(s) mis à disposition le 07/02/2022

Titre document : Extrait du projet d'établissement (processus d'admission)

2

Titre Document : Contrat de séjour

2



Les documents partagés sur le site de M.A.T.E.O. sont mis à disposition sur le principe du partage d'expérience et de ressource. En cela, ils ne sont ni des modèles ni des exemples types mais les témoins d'un fonctionnement au moment de la publication.

**Merci aux contributeurs pour leur partage.**  
**Contribuez-vous aussi ([vers formulaire contact](#))**

### Extrait du projet d'établissement (processus d'admission)



*Cliquez sur l'icône du document pour être redirigé vers son contenu, ou selon vos paramètres CTRL + Clic ou Ouvrir le lien*

### Contrat de séjour



*Cliquez sur l'icône du document pour être redirigé vers son contenu, ou selon vos paramètres CTRL + Clic ou Ouvrir le lien*